



HAL
open science

Présentation. Réparer les corps et les sexes : des rituels sexuels aux chirurgies sexuelles

Corinne Fortier

► To cite this version:

Corinne Fortier. Présentation. Réparer les corps et les sexes : des rituels sexuels aux chirurgies sexuelles. *Droit et Cultures*, 2020, Réparer les corps et les sexes, vol. 1, Excision, circoncision et reconstruction clitoridienne, 1 (79), pp.9-14. hal-03083597

HAL Id: hal-03083597

<https://hal.science/hal-03083597>

Submitted on 19 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Présentation

Réparer les corps et les sexes : des rituels sexués aux chirurgies sexuelles

Corinne Fortier

Pour citer cet article

2020 « Présentation. Réparer les corps et les sexes : des rituels sexués aux chirurgies sexuelles », *Droit et Cultures*, Corinne Fortier (éd.), *Réparer les corps et les sexes*, vol. 1, *Excision, circoncision et reconstruction clitoridienne*, n° 79 : 9-14, <https://journals.openedition.org/droitcultures/5973>.

PS : Il s'agit de la bonne et dernière version.

Une même finalité par-delà la hiérarchie

Le corps fait l'objet de nombreuses manipulations sociales sous forme de rituels ou d'opérations chirurgicales qui visent à le modeler selon un modèle idéal du corps, défini, entre autres, d'après des normes de genre androcentrées. La médecine héritière des Lumières souhaite réparer les corps mutilés, différents, indifférenciés, ambigus, afin qu'ils entrent dans la catégorie de l'acceptable, du complet, du défini, voire du beau et du monosexué. De ce point de vue, la finalité des techniques médicales comme la nymphoplastie ou la clitoridoplastie — et également celles relatives à l'intersexuation et la transsexualité comme le montrera le deuxième volume de ce numéro — ne se distingue pas de celle des rituels d'excision et de circoncision qui visent également à trancher dans le vif de la chair pour sexuer les corps. Le terme même de sexe en latin vient de *secare*, couper, comme si la coupure qu'elle soit physique à travers les opérations ritualo-chirurgicales de sexuation, ou catégorielle au niveau du langage, à travers la binarité des genres¹, présupposait une indifférenciation originelle qui menace l'ordre social en tant qu'elle apparaît comme bisexuée.

Car, si le genre apparaît à beaucoup comme relatif et le sexe absolu, celui-ci peut revêtir également une certaine plasticité, ainsi qu'en témoigne les rituels d'excision, de circoncision, et d'infibulation, mais aussi les interventions chirurgicales comme l'hyménoplastie, la

¹ Corinne Fortier, « Inscribing Trans and Intersex People in the Dominant Binary Categories of Gender », in *Value, Transvaluation and Globalization*, Steffen Dalsgaard, Ton Otto (eds.), *Etropic*, n°13 (2), 2014, James Cook University, Australia, p. 1-13 : <https://journals.jcu.edu.au/etropic/issue/view/158>.

clitoridoplastie, la nymphoplastie, la vaginoplastie, et bien évidemment les opérations dites de « réassignation sexuelle » des transsexuels et intersexués.

Ainsi, ce numéro souhaite porter un nouveau regard sur la circoncision, l'excision, la clitoridectomie, la nymphoplastie, l'hyménoorrhaphie, l'infibulation, la périnéorrhaphie, « le point du mari », la réparation chirurgicale du clitoris, les opérations liées à l'intersexuation et à la transidentité, ou encore certaines techniques médicales visant à corriger ce qui est considéré comme un handicap physique, telle la surdité. La notion de « réparation » qui est au cœur de ces différentes techniques sera interrogée, ainsi que les représentations du corps, du sexe et du genre qui les sous-tendent.

L'atteinte à l'intégrité corporelle qu'elles impliquent est révélée au grand jour par certains groupes identitaires qui refusent ces interventions qu'ils considèrent comme hégémoniques et violentes, physiquement et psychologiquement. Tandis que d'autres y adhèrent dans la mesure où elles leur donnent les moyens de s'insérer plus facilement dans la société en coupant/« sexuant » ce qui est en trop, ou en restaurant/« restituant » ce qui fait défaut : un sexe féminin par l'excision ou la nymphoplastie, un sexe masculin par la circoncision, l'hymen par l'hyménoorrhaphie ou l'hyménoplastie, le clitoris par la clitoridoplastie, un vagin étroit par la périnéorrhaphie ou la vaginoplastie, un sexe conforme à leur identité sexuée pour les trans et intersexes, l'audition pour les sourds au moyen de l'implant cochléaire. Les recherches contemporaines ne peuvent ignorer ces débats actuels qui confrontent des logiques du corps apparemment radicalement différentes mais qui reposent, après analyse, sur des présupposés communs.

Si les opérations sur le sexe féminin ne sont pas nouvelles comme l'attestent notamment l'excision, l'infibulation et l'hyménoorrhaphie, elles acquièrent aujourd'hui une technicité et une médicalisation de plus en plus poussée, tant en Europe ainsi que l'observe en Norvège R. Elise B. Johansen au sujet de la désinfibulation de femmes issues de la Corne de l'Afrique, qu'internationalement, comme le montre Clémence Schantz à propos de la périnéorrhaphie au Cambodge. Les techniques récentes de « reconstruction clitoridienne » offrent aux femmes excisées des opportunités inconnues jusqu'ici mais l'analyse de leurs motivations, ainsi que celles des médecins ayant mis au point ces techniques et qui les pratiquent, révèle une vision organiciste de la sexualité similaire à celle à l'origine de l'excision, ainsi que l'observent plusieurs articles sur ce sujet dont celui de Corinne Fortier, de Michela Villani, et de Sara Johnsdotter.

De l'interdiction de l'excision à l'interdiction de la circoncision, quand les revendications à l'autonomie génitale font bouger les lignes

L'excision est assimilée à une mutilation sexuelle et est combattue à ce titre dans de nombreux pays, comme le montrent différents articles de ce numéro dont celui d'Isabelle Gillette-Faye, de Michela Villani, ainsi que celui de Dina Bader et de Sara Johnsdotter. Mais aujourd'hui, des voix s'élèvent pour affirmer que la circoncision, au même titre que l'excision, est un rituel mutilant pour le garçon. En témoigne l'article de Peter W. Adler et de Felix Daase dans le contexte des États-Unis.

Dans ce pays, où, à la différence de l'Europe, la circoncision est largement pratiquée pour des raisons prétendument « hygiéniques », indépendamment de toute appartenance religieuse, est apparu, à la fin des années 1990, un mouvement pour le droit à « l'autonomie génitale » (*genital autonomy*) qui s'oppose à la circoncision comme à toute forme de mutilation sexuelle effectuée sans nécessité thérapeutique sur un enfant mineur. Ce mouvement intactiviste s'est diffusé en Europe, notamment en France en 2011, sous le nom de « droit au corps »² pour lutter contre la circoncision³.

En 2013, une Résolution du Conseil de l'Europe a considéré que la circoncision était une « violation de l'intégrité physique des enfants au même titre que les mutilations génitales féminines » : « L'Assemblée parlementaire est particulièrement préoccupée par un certain type de violations de l'intégrité physique des enfants, que les tenants de ces pratiques présentent souvent comme un bienfait pour les enfants, en dépit d'éléments indiquant manifestement du contraire. Ces pratiques comprennent notamment les mutilations génitales féminines, la circoncision des jeunes garçons pour des motifs religieux, les interventions médicales à un âge précoce sur les enfants intersexués, et les piercings, les tatouages ou les opérations de chirurgie plastique qui sont pratiqués sur les enfants, parfois sous la contrainte »⁴.

Déjà, en 2012, suite aux complications d'une circoncision médicalisée opérée sur un enfant musulman de quatre ans, l'Allemagne, avait envisagé la circoncision comme une mutilation sexuelle et avait souhaité l'interdire⁵, mais les communautés religieuses qui la

² <https://www.droitaucorps.com/mouvement-intactiviste>.

³ En France, l'interdit de la circoncision n'est pas débattu, celle-ci apparaissant comme un droit à exercer sa liberté religieuse. Compte tenu du principe de laïcité, elle n'est pas remboursée par la sécurité sociale sauf en cas de nécessité thérapeutique, cf. Marie-Jo Thiel, « La circoncision, un débat impossible », *Esprit*, 2014 (1), p. 83-100.

⁴ « Le droit des enfants à l'intégrité physique », Conseil de l'Europe, juin 2013 (en ligne).

⁵ « L'Allemagne condamne la circoncision », *Le Point*, 27 juin 2012, https://www.lepoint.fr/monde/l-allemande-condamne-la-circoncision-27-06-2012-1478056_24.php

pratiquent, surtout la communauté juive⁶, l'avait défendue avec force, si bien que cette interdiction avait été abandonnée, la culpabilité historique des Allemands à l'égard de l'extermination des Juifs expliquant sans doute ce revirement.

D'autres projets de loi interdisant la circoncision ont été portés par des pays d'Europe du Nord, compte tenu, selon mon analyse, de leur tradition protestante ainsi que de la place majeure accordée dans ces pays aux enfants et à leurs droits ; c'est le cas de la Suède, en 2001 — pays pionnier en la matière comme sur bien d'autres sujets — suite au décès d'un enfant musulman de trois ans lors d'une circoncision médicalisée⁷, de la Norvège en 2012⁸, de la Finlande en 2015⁹, du Danemark¹⁰ et de l'Islande en 2018¹¹. Cependant, jusqu'à aujourd'hui, aucun de ces projets de loi n'a vu le jour étant donné la forte mobilisation des communautés religieuses concernées dans la mesure où cette loi touche profondément à leur identité. Pourtant, comme le montre Corinne Fortier dans son article, l'idée de sauvegarder l'intégrité corporelle de l'enfant n'est pas si étrangère à la finalité profonde de la circoncision qui vise, au moyen du sacrifice d'un élément corporel, en l'occurrence le prépuce, à sauver l'entièreté du corps.

Mutilation ou renaissance, choisie ou subie, masculine ou féminine : au-delà des dichotomies

Beaucoup d'anthropologues ont brillamment explicité la signification implicite des rituels qu'ils rencontraient sur le terrain sans pour autant insister sur leur dimension potentiellement violente. Il existe en effet un certain déni anthropologique du caractère traumatique de ces rituels, comme j'ai pu le montrer pour les travaux portant sur l'excision¹² ou

⁶ « Berlin cherche à endiguer la polémique sur la circoncision », 13 juillet 2012, *L'Express*, https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/berlin-cherche-a-endiguer-la-polemique-sur-la-circoncision_1138088.html.

⁷ « La Suède veut brider la circoncision », par Olivier Truc, *Libération*, 14 mai 2001, https://www.liberation.fr/planete/2001/05/14/la-suede-veut-brider-la-circoncision_364381.

⁸ « Norway may ban non-medical circumcision of boys », *RT*, 13 novembre 2013, <https://www.rt.com/news/norway-ritual-circumcision-ban-644/>.

⁹ « Finlande, la circoncision remise en cause par le défenseur des enfants », *Finland Times*, cité par *Droit au corps*, 9 décembre 2015, <https://www.droitaucorps.com/legislation-circoncision-finlande>.

¹⁰ « Une initiative populaire danoise veut interdire la circoncision », par Anne-Françoise Hivert, *Le Monde*, 2 juin 2018, https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/02/une-initiative-populaire-danoise-veut-interdire-la-circoncision_5308616_3214.html.

¹¹ « L'Islande premier pays à interdire la circoncision », par Hakima Bounemera, *20 minutes*, 30 mai 2018, <https://www.20minutes.fr/sante/2274819-20180528-islande-premier-pays-interdire-circoncision>.

¹² Corinne Fortier, « Sculpter la différence des sexes. Excision, circoncision et angoisse de castration (Mauritanie) », in *Penser le corps au Maghreb*, Monia Lachheb (ed.), Paris, Karthala/IRMC (Hommes et Sociétés), 2012, p. 35-66, p. 38.

sur l'hyménorrhaphie¹³, déni qui redouble celui-là même de la société étudiée relativement à la violence qu'implique de telles interventions, ainsi que le remarque Françoise Couchard¹⁴, psychanalyste anthropologue qui a mené un travail de recherche sur l'infibulation à Djibouti, : « La douleur ne fait l'objet d'aucune analyse, même brève dans les travaux anthropologiques où la dimension d'effraction corporelle et psychique se perd dans la signification symbolique et sociale jusqu'à se confondre avec. De la même manière, on ne distingue pas plus la douleur physique et la souffrance psychique, les deux se mêlant et se renforçant ».

Mais ce déni n'est-il pas inhérent à la posture de l'anthropologue qui, par souci de scientificité, souhaite se départir de tout ethnocentrisme et de tout jugement de valeur. C'est ce qu'a très bien vu le psychanalyste Bruno Bettelheim (1903-1990)¹⁵ quand il souligne la pertinence des travaux du sociologue Émile Durkheim (1858-1917) relativement aux rituels de circoncision et de subincision en Australie¹⁶, tout en signalant qu'il outrepassa le cadre interprétatif auquel il aurait dû se tenir lorsqu'il émet le jugement selon lequel ces rituels sont empreints de cruauté alors qu'ils n'apparaissent pas nécessairement comme tels pour ceux qui les pratiquent : « Durkheim est convaincu que ce qu'il appelle "les rites cruels de la circoncision et de la subincision" ont pour objet de conférer des pouvoirs particuliers à l'organe génital. En définissant ces cérémonies comme "cruelles" plutôt que "douloureuses", il abandonne le cadre de références des personnes qui la pratiquent. Elles sont cruelles, sans aucun doute, et probablement aussi douloureuses, mais rien dans les actions et les paroles des individus qui les subissent ne permet de conclure qu'ils vivent ces rituels comme cruels. Nous constatons, une fois de plus, que l'observateur occidental impose ses propres jugements de valeur ».

Tout comme Lidia Calderoli dans ce numéro, Bruno Bettelheim observe qu'un rituel qui apparaît comme « mutilant » d'un point de vue occidental, peut revêtir une signification contraire relevant de l'embellissement ou de l'accomplissement pour la société ou l'individu qui le pratique : « Durkheim a signalé que des actes rituels très cruels sont communément pratiqués sur un organe ou un tissu déterminé pour stimuler, croit-on, leur vitalité... Cette croyance peut expliquer le désir et aussi la crainte que les initiés ont de la mutilation imminente,

¹³ Corinne Fortier, Safaa Monqid, « Le corps féminin en contexte arabo-musulman : entre autonomisation et domination », in *Corps des femmes et espaces genrés arabo-musulmans*, Corinne Fortier, Safaa Monqid (eds.), Paris, Karthala, p. 9-19, p. 15.

¹⁴ Françoise Couchard, *Le fantasme de séduction dans la culture musulmane. Mythes et représentations sociales*, Paris, PUF (Sociologie d'aujourd'hui), 1994, p. 285.

¹⁵ Bruno Bettelheim, *Les blessures symboliques. Essai d'interprétation des rites d'initiation*, Paris, Gallimard, 1971, p. 95.

¹⁶ Émile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Alcan, 1925, p. 50.

mais nous fait aussi penser qu'ils peuvent envisager, de manière positive, l'opération et ses conséquences ultérieures »¹⁷.

Bruno Bettelheim analyse avec finesse comment les représentations sociales influent sur la manière dont le sujet éprouve un acte qui peut par ailleurs être perçu comme « cruel » : « Je ne connais personne qui considère la chirurgie esthétique comme un acte "cruel" ; et même, la douleur paraît diminuer en raison du désir avec laquelle l'opération est abordée. Une personne qui se plaint quotidiennement de souffrances quotidiennes, pourra minimiser une vive douleur, si celle-ci est liée à des émotions fortement positives »¹⁸.

Cet auteur est sans doute le premier à avoir mis sur un même pied d'égalité les opérations de chirurgie esthétique occidentales considérées comme « modernes » avec les rituels des sociétés « primitives », révélant derrière leur apparente dissemblance un même fondement implicite en matière de représentations de genre : « J'ai connu deux jeunes filles qui avaient subi une rhinoplastie. Leurs cas étaient pratiquement identiques et l'un d'eux nous servira d'exemple. Parmi les motivations les plus inconscientes et les plus profondes de cette fille figuraient la culpabilité, le masochisme et les doutes qu'elle avait sur sa féminité. Mais la raison consciente de l'opération était son désir de remporter des succès sexuels, ce qui paraît être également la raison consciente de la circoncision dans les sociétés primitives »¹⁹.

Enfin, de manière éclairante, Bruno Bettelheim démontre que le caractère traumatique attribué aux rituels n'est pas absent des interventions chirurgicales, notamment cosmétiques, ayant cours dans les sociétés occidentales : « Si la fille dont nous venons de rapporter le cas s'était montrée plus que consentante à payer, pour devenir belle, le prix d'un traumatisme chirurgical et si, de nos jours, nombreuses sont les femmes qui se soumettent avec empressement, pour la même raison, à une opération esthétique douloureuse, comment pourrions-nous douter que le garçon de la société sans écriture ne soit prêt à endurer une souffrance comparable, afin de prouver qu'il est un homme parmi les autres hommes de sa tribu ? »²⁰. Auteur aujourd'hui négligé, Bruno Bettelheim, grand lecteur de Géza Roheim (1871-1953) dont il s'est largement inspiré dans *Les blessures symboliques*, a sans doute été l'un des premiers auteurs à déconstruire les oppositions hiérarchiques entre rituel et chirurgie, mais aussi entre masculin et féminin, considérant ces sujets non plus de façon binaire et exclusive mais comparée et complexe, tel est l'enjeu également de ce numéro.

¹⁷ Bruno Bettelheim, *op. cit.*, 1971, p. 93-94.

¹⁸ Bruno Bettelheim, *op. cit.*, 1971, p. 95.

¹⁹ Bruno Bettelheim, *op. cit.*, 1971, p. 92.

²⁰ Bruno Bettelheim, *op. cit.*, 1971, p. 96.

